



GENEVIÈVE GAUDET

AVOCATE

Barreau du Québec - 2020

514.375.5554 | ggaudet@lcm.ca

DOMAINES D'EXPERTISES

- Droit public et administratif
- Litige civil et commercial
- Droit des assurances
- Responsabilité professionnelle
- Appels et contrôle judiciaire
- Litige en matière de successions et de fiducies

BIOGRAPHIE

Geneviève Gaudet exerce en litige civil et commercial au sein du cabinet depuis 2020. Elle avait auparavant travaillé au cabinet comme étudiante et y avait complété son stage du Barreau du Québec.

Dynamique et passionnée par les problèmes juridiques complexes, Geneviève prône la créativité et l'innovation dans sa pratique du droit, n'hésitant pas à sortir des sentiers battus lorsque requis.

Geneviève a rapidement fait sa marque dans les domaines de droit public et administratif et de responsabilité professionnelle grâce à sa capacité exceptionnelle à comprendre les nuances et les subtilités des cas les plus complexes. Sa formation juridique solide, combinée à sa curiosité intellectuelle et à son esprit analytique, lui permettent de démêler les situations juridiques les plus délicates et de développer des stratégies innovantes pour résoudre les problèmes des clients.

En parallèle à sa carrière d'avocate, Geneviève continue d'être impliquée au sein de sa communauté, notamment dans le but de faire rayonner le sport féminin. Son engagement social et communautaire a d'ailleurs été récompensé par l'octroi de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse. Grande adepte de flag-football, elle a participé à plusieurs championnats canadiens et internationaux et a agi comme coordonnatrice défensive de l'équipe de flag-football de l'Université de Concordia depuis la création du programme jusqu'en 2023.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Représentations de décideurs administratifs dont les décisions sont visées par une demande de contrôle judiciaire ou soumis à des mécanismes internes de révision.

Représentation en défense dans le cadre d'une action collective instituée par un groupe de clients réclamant le versement de trop-perçus par Hydro-Québec quant à la fourniture d'électricité.

Représentation de particuliers et de sociétés contestant des actes de l'administration gouvernementale, tant provinciale que fédérale.

Représentation d'avocats ou de cabinets poursuivis en responsabilité professionnelle quant aux services rendus.

Représentation de membres de la magistrature visés par des plaintes déontologiques et représentation de comités chargés de l'évaluation de telles plaintes.

PUBLICATIONS

« Commentaire sur la décision Brabant c. Smolla - Des contorsions de la compétence au profit de la proportionnalité », dans Repères, janvier 2023, La Référence, EYB2023REP3569

« Commentaire sur la décision Lallouz c. White - Prescription acquisitive de biens meubles : la Cour d'appel s'en mêle et démêle enfin les règles », dans Repères, mai 2021, La Référence, EYB2021REP3269

FORMATION

- LL.B., Université de Montréal, 2019

PRIX ET DISTINCTIONS

- Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, 2011
-

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Barreau du Québec
 - Jeune Barreau de Montréal
-

LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700
Montréal (Québec) H3A 3J2
T 514.375.2665
F 514.905.2001
info@lcm.ca | lcm.ca